



Communiqué de presse

Le 29/04/2020

Une subvention de 4,7 millions d'euros allouée par le Département pour la construction de 3 nouveaux EHPAD en Mayenne

Dans le cadre de la continuité de l'action publique au service du territoire, la commission permanente s'est réunie, sous la présidence d'Olivier Richefou, Président du Département de la Mayenne, ce lundi 27 avril, par visioconférence. 26 dossiers étaient à l'ordre du jour.

Le Conseil départemental investit pour le confort et l'accompagnement des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap. A ce titre, la commission permanente a alloué une subvention de **3 564 568, 78 € au Centre hospitalier de Laval pour la reconstruction à neuf des EHPAD de Jeanne Jugan et du Rocher Fleuri** (cout total du projet estimé à 35,1 M€) et **1 275 000 € à l'EHPAD de la Baconnière pour le financement des travaux de reconstruction des EHPAD de la Baconnière et de Juvigné sur un site unique à la Baconnière** (cout total du projet estimé à 10, 65 M€).

Le Département contribue ainsi à hauteur de 25 % du coût des unités dédiées à l'accueil des personnes handicapées vieillissantes et à 15 % du coût pour les places en EHPAD conformément à la mesure 8 de son Plan May'Ainés visant à soutenir, par une aide à l'investissement, les projets de modernisation et d'adaptation de l'offre départementale d'hébergement à destination des personnes âgées dépendantes.

Le projet du Centre hospitalier de Laval consiste à reconstruire à neuf les EHPAD de Jeanne Jugan (192 places) et du Rocher fleuri (72 places) en créant 2 EHPAD d'une capacité de 132 places chacun.

L'établissement va pouvoir ainsi diversifier son offre d'accueil, en proposant des alternatives à l'hébergement permanent, avec des places temporaires, un accueil de jour et de nuit, un pôle d'accueil et de soins adaptés (PASA), une unité pour personnes âgées désorientées (UPAD) et deux unités pour personnes handicapées vieillissantes (PHV).

Quant à l'EHPAD de la Baconnière (49 places), il s'agit d'une reconstruction à neuf de ce dernier intégrant une partie du capacitaire de l'EHPAD de Juvigné (31 sur 38 places) en créant un EHPAD de 80 places.

La modularité de la structure permettra une organisation par unités de vie de 9 à 14 lits maximum. L'établissement pourra ainsi diversifier son offre d'accueil, notamment au regard de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Contact

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : nathalie.moreau@lamayenne.fr